



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE
L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**

Mention second degré (MEEF 2)

PROFESSORAT DES LYCEES ET COLLEGES

Parcours ECONOMIE - GESTION (EG)

INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
de la Polynésie française

**Voté en conseil d'institut
le 06/04/2021**

UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP
7.1.PLC.EG	Pilote de son enseignement	121,5	49,5	72	0
7.1.PLC.EG.1	Disciplinaire	57	21	36	0
7.1.PLC.EG.1.1	Fondamentaux de l'économie, du droit et du management	28,5	10,5	18	0
7.1.PLC.EG.1.2	Disciplinaire au choix :	28,5	10,5	18	0
7.1.PLC.EG.1.2a	Fondamentaux du marketing, du commerce et de la vente	28,5	10,5	18	0
7.1.PLC.EG.1.2b	Fondamentaux de la gestion, de la comptabilité et de la finance	28,5	10,5	18	0
7.1.PLC.EG.2	Didactique	39	18	21	0
7.1.PLC.EG.2.1	Didactique appliquée à l'économie, au droit et au management	18	9	9	0
7.1.PLC.EG.2.2	Didactique au choix :	21	9	12	0
7.1.PLC.EG.2.2a	Didactique appliquée au marketing, au commerce et à la vente	21	9	12	0
7.1.PLC.EG.2.2b	Didactique appliquée à la gestion, à la comptabilité et à la finance	15	6	9	0
7.1.PLC.EG.3	Enjeux sociétaux	16,5	10,5	6	0
7.1.PLC.EG.3.1	Ecole inclusive	6	6	0	0
7.1.PLC.EG.3.2	Egalité filles garçons	10,5	4,5	6	0
7.1.PLC.EG.4	Construire et développer les apprentissages des élèves	9	0	9	0
7.1.PLC.EG.4.1	Didactique de l'interdisciplinarité/bivalence	9	0	9	0
7.2.PLC.EG	Praticien réflexif	33	0	33	0
7.2.PLC.EG.1	Pratique réflexive	12	0	12	0
7.2.PLC.EG.1.1	Stage	12	0	12	0
7.2.PLC.EG.2	Apprentissage tout au long de la vie	21	0	21	0
7.2.PLC.EG.2.1	Littéracie numérique	18	0	18	0
7.2.PLC.EG.2.2	Recherche documentaire	3	0	3	0
7.3.PLC.EG	Recherche	21	9	12	0
7.3.PLC.EG.1	Initiation à la recherche	21	9	12	0
7.4.PLC.EG	Enseigner en milieu interculturel	15	0	15	0
7.4.PLC.EG.1	Langue vivante étrangère ou régionale au choix :	15	0	15	0
7.4.PLC.EG.1a	Reo Tahiti	15	0	15	0
7.4.PLC.EG.1b	Anglais	15	0	15	0
7.4.PLC.EG.1c	Espagnol	15	0	15	0
7.4.PLC.EG.1d	Mandarin	15	0	15	0
7.5.PLC.EG	Cortexte professionnel	28,5	6	22,5	0
7.5.PLC.EG.1	Les valeurs de la République	12	3	9	0
7.5.PLC.EG.2	Les systèmes éducatifs	12	3	9	0
7.5.PLC.EG.3	Coopération au sein d'une communauté éducative	4,5	0	4,5	0
Volume horaire présentiel au semestre		219	64,5	154,5	0

UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP
8.1.PLC.EG	Pilote de son enseignement	120	42	78	0
8.1.PLC.EG.1	Disciplinaire	57	21	36	0
8.1.PLC.EG.1.1	Fondamentaux de l'économie, du droit et du management	28,5	10,5	18	0
8.1.PLC.EG.1.2	Disciplinaire au choix :	28,5	10,5	18	0
8.1.PLC.EG.1.2a	Fondamentaux du marketing, du commerce et de la vente	28,5	10,5	18	0
8.1.PLC.EG.1.2b	Fondamentaux de la gestion, de la comptabilité et de la finance	28,5	10,5	18	0
8.1.PLC.EG.2	Didactique	39	18	21	0
8.1.PLC.EG.2.1	Didactique appliquée à l'économie, au droit et au management	18	9	9	0
8.1.PLC.EG.2.2	Didactique au choix :	21	9	12	0
8.1.PLC.EG.2.2a	Didactique appliquée au marketing, au commerce et à la vente	21	9	12	0
8.1.PLC.EG.2.2b	Didactique appliquée à la gestion, à la comptabilité et à la finance	15	6	9	0
8.1.PLC.EG.3	Développement et apprentissages	15	3	12	0
8.1.PLC.EG.3.1	Apprentissages scolaires et développement de l'enfant	15	3	12	0
8.1.PLC.EG.4	Construire et développer les apprentissages des élèves	9	0	9	0
8.1.PLC.EG.4.1	Accompagnement du parcours des élèves	9	0	9	0
8.2.PLC.EG	Praticien réflexif	30	0	30	0
8.2.PLC.EG.1	Pratique réflexive	12	0	12	0
8.2.PLC.EG.1.1	Stage	12	0	12	0
8.2.PLC.EG.2	Apprentissage tout au long de la vie	18	0	18	0
8.2.PLC.EG.2.1	Littéracie numérique	18	0	18	0
8.3.PLC.EG	Recherche	24	9	15	0
8.3.PLC.EG.1	Initiation à la recherche	24	9	15	0
8.4.PLC.EG	Enseigner en milieu interculturel	25	4	21	0
8.4.PLC.EG.1	Langue vivante étrangère ou régionale au choix :	15	0	15	0
8.4.PLC.EG.1a	Reo Tahiti	15	0	15	0
8.4.PLC.EG.1b	Anglais	15	0	15	0
8.4.PLC.EG.1c	Espagnol	15	0	15	0
8.4.PLC.EG.1d	Mandarin	15	0	15	0
8.4.PLC.EG.2	Interculturalité	10	4	6	0
8.5.PLC.EG	Cortexte professionnel	15	3	12	0
8.5.PLC.EG.1	Sociologie et inégalités d'apprentissages	15	3	12	0
Volume horaire présentiel au semestre		214	58	156	0

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Campus d'Outumaoro - Punaauia - B.P. 6570 - 98702 Faa'a - Tahiti - Polynésie française

Tél.: (+689) 40 80 38 03 - Fax: (+689) 40 80 38 04 - courrier@upf.pf - www.upf.pf

	UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP
SEMESTRE 9	9.1.PLC.EG	Pilote de son enseignement	138	48	90	0
	9.1.PLC.EG.1	<i>Disciplinaire</i>	60	24	36	0
	9.1.PLC.EG.1.1	Fondamentaux de l'économie, du droit et du management	30	12	18	0
	9.1.PLC.EG.1.2	<i>Disciplinaire au choix :</i>	30	12	18	0
	9.1.PLC.EG.1.2a	Fondamentaux du marketing, du commerce et de la vente	30	12	18	0
	9.1.PLC.EG.1.2b	Fondamentaux de la gestion, de la comptabilité et de la finance	30	12	18	0
	9.1.PLC.EG.2	<i>Didactique</i>	39	18	21	0
	9.1.PLC.EG.2.1	Didactique appliquée à l'économie, au droit et au management	18	9	9	0
	9.1.PLC.EG.2.2	<i>Didactique au choix</i>	21	9	12	0
	9.1.PLC.EG.2.2a	Didactique appliquée au marketing, au commerce et à la vente	21	9	12	0
	9.1.PLC.EG.2.2b	Didactique appliquée à la gestion, à la comptabilité et à la finance	15	6	9	0
	9.1.PLC.EG.3	<i>Développement et apprentissages</i>	18	6	12	0
	9.1.PLC.EG.3.1	Apprentissages scolaires	18	6	12	0
	9.1.PLC.EG.4	<i>Enjeux sociétaux</i>	12	0	12	0
	9.1.PLC.EG.4.1	Ecole inclusive	6	0	6	0
	9.1.PLC.EG.4.2	Egalité filles garçons	6	0	6	0
	9.1.PLC.EG.5	<i>Construire et développer les apprentissages des élèves</i>	9	0	9	0
	9.1.PLC.EG.5.1	Autorité/gestion de classe	9	0	9	0
	9.2.PLC.EG	Praticien réflexif	30	0	30	0
	9.2.PLC.EG.1	<i>Pratique réflexive</i>	15	0	15	0
	9.2.PLC.EG.1.1	Stage	0	0	0	0
	9.2.PLC.EG.1.2	Analyse de pratique	15	0	15	0
	9.2.PLC.EG.2	<i>Apprentissage tout au long de la vie</i>	15	0	15	0
	9.2.PLC.EG.2.1	Littéracie numérique	15	0	15	0
	9.3.PLC.EG	Recherche	12	0	12	0
	9.3.PLC.EG.1	Savoirs de recherche	12	0	12	0
	9.4.PLC.EG	Enseigner en milieu interculturel	21	0	21	0
9.4.PLC.EG.1	Langue vivante étrangère ou régionale au choix :	15	0	15	0	
9.4.PLC.EG.1a	Reo Tahiti	15	0	15	0	
9.4.PLC.EG.1b	Anglais	15	0	15	0	
9.4.PLC.EG.1c	Espagnol	15	0	15	0	
9.4.PLC.EG.1d	Mandarin	15	0	15	0	
9.4.PLC.EG.2	Interculturalité	6	0	6	0	
9.5.PLC.EG	Contexte professionnel	16,5	3	13,5	0	
9.5.PLC.EG.1	Ethique et déontologie	12	3	9	0	
9.5.PLC.EG.2	Coopération au sein d'une communauté éducative	4,5	0	4,5	0	
Volume horaire présentiel au semestre			217,5	51	166,5	0

	UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP	
SEMESTRE 10	10.PLC.EG	Pilote de son enseignement	57	3	75	0	
	10.1.PLC.EG.1	<i>Disciplinaire</i>	30	0	30	0	
	10.1.PLC.EG.1.1	Compléments disciplinaires	30	0	30	0	
	10.1.PLC.EG.2	<i>Didactique</i>	27	0	27	0	
	10.1.PLC.EG.2.1	Compléments de didactique	27	0	27	0	
	10.1.PLC.EG.3	<i>Développement et apprentissages</i>	12	3	9	0	
	10.1.PLC.EG.3.1	Postures et gestes professionnels	12	3	9	0	
	10.1.PLC.EG.4	<i>Enjeux sociétaux</i>	9	0	9	0	
	10.1.PLC.EG.4.1	Ecole inclusive	9	0	9	0	
	10.2.PLC.EG	Praticien réflexif	18	0	18	0	
	10.2.PLC.EG.1	<i>Pratique réflexive</i>	9	0	9	0	
	10.2.PLC.EG.1.1	Stage	0	0	0	0	
	10.2.PLC.EG.1.2	Analyse de pratique	9	0	9	0	
	10.2.PLC.EG.2	<i>Apprentissage tout au long de la vie</i>	9	0	9	0	
	10.2.PLC.EG.2.1	Littéracie numérique	9	0	9	0	
	10.3.PLC.EG	Recherche	6	0	6	0	
	10.3.PLC.EG.1	Savoirs de recherche	6	0	6	0	
	10.3.PLC.EG.2	Mémoire	0	0	0	0	
	10.4.PLC.EG	Enseigner en milieu interculturel	15	0	15	0	
	10.4.PLC.EG.1	Langue vivante étrangère ou régionale au choix :	15	0	15	0	
	10.4.PLC.EG.1a	Reo Tahiti	15	0	15	0	
	10.4.PLC.EG.1b	Anglais	15	0	15	0	
	10.4.PLC.EG.1c	Espagnol	15	0	15	0	
	10.4.PLC.EG.1d	Mandarin	15	0	15	0	
	Volume horaire présentiel au semestre			117	3	114	0

Descriptif des unités d'enseignements

M1

7.1.PLC.EG 8.1.PLC.EG	Pilote de son enseignement
7.1.PLC.EG.1 8.1.PLC.EG.1	<i>Disciplinaire</i>
7.1.PLC.EG.1.1 8.1.PLC.EG.1.1 7.1.PLC.EG.1.2a 8.1.PLC.EG.1.2a 7.1.PLC.EG.1.2b 8.1.PLC.EG.1.2b	<p>Fondamentaux de l'économie, du droit et du management Fondamentaux du marketing, du commerce et de la vente Fondamentaux de la gestion, de la comptabilité et de la finance</p> <p>Ces UE (sur 3 semestres S7, S8 et S9) doivent permettre à l'étudiant l'acquisition des savoirs disciplinaires nécessaires à la préparation des épreuves de concours suivantes : épreuve écrite disciplinaire et épreuve écrite disciplinaire appliquée spécifique à l'option choisie du CAPET et CAPLP d'Economie Gestion.</p> <p>Elles doivent également permettre au futur enseignant de maîtriser et d'approfondir sa discipline de manière à faciliter son entrée dans le métier et à permettre son intervention en classe. Le futur enseignant doit développer une expertise dans les contenus dont il aura la charge d'enseignement. L'ensemble des étudiants suivra donc un tronc commun en fondamentaux de l'économie, du droit et du management. Puis un volume horaire spécifique sera dédié à l'option de concours choisie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fondamentaux du marketing, du commerce et de la vente pour la préparation du CAPET option marketing et du CAPLP option commerce et vente - Fondamentaux de la gestion, de la comptabilité et de la finance pour la préparation du CAPET organisation et gestion des ressources humaines ou CAPET comptabilité finance et du CAPLP option gestion et administration
7.1.PLC.EG.2 8.1.PLC.EG.2	<i>Didactique</i>
7.1.PLC.EG.2.1 8.1.PLC.EG.2.1 7.1.PLC.EG.2.2a 8.1.PLC.EG.2.2a 7.1.PLC.EG.2.2b 8.1.PLC.EG.2.2b	<p>Didactique appliquée à l'économie, au droit et au management Didactique appliquée au marketing, au commerce et à la vente Didactique appliquée à la gestion, à la comptabilité et à la finance</p> <p>Ces UE sur 3 semestres (S7, S8 et S9) permettent la compréhension des programmes et référentiels attachés à l'option choisie ou en lien avec celle-ci dont les programmes d'économie, de droit et de management. Ces UE visent la préparation à l'épreuve de leçon du CAPET et CAPLP.</p> <p>Elles permettent également aux étudiants de développer leurs compétences pédagogiques grâce à la mise en œuvre de démarches de conception et d'animation de séances prenant en compte des contextes d'enseignement variés. Elles doivent permettre à l'étudiant de mener une réflexion sur les programmes et sur leur mise en œuvre dans le cadre d'une progression des apprentissages. Elles visent donc l'acquisition des compétences pédagogiques nécessaires à la pratique du métier d'enseignant d'Economie Gestion en lycée technologique ou professionnel, en cycle terminal et en BTS.</p> <p>En plus d'un tronc commun obligatoire en didactique appliquée à l'économie, au droit et au management, les étudiants de Master auront le choix entre 2 spécialités correspondant à l'option du concours choisie. Ainsi ils suivront l'UE au choix de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Didactique appliquée au marketing, au commerce et à la vente - Didactique appliquée à la gestion, à la comptabilité et à la finance
7.1.PLC.EG.3	<p><i>Enjeux sociétaux</i></p> <p>Compétences communes : CC1 - CC2 - CC3 - CC4 - CC5 - CC6 - CC7 - CC8 - CC9 - CC10 - CC11 - CC12 - CC13 - CC14</p>
7.1.PLC.EG.3.1	<p>Ecole inclusive</p> <p>Cadre déontologique et réglementaire de l'école inclusive</p>

	Contenus : Ce cours porte sur les enjeux éthiques et sociétaux de l'école inclusive. Il définit et analyse les notions clés de l'école inclusive, en particulier celles de besoins éducatifs particuliers, de soin, d'accessibilité, de troubles, de norme et d'accueil de la différence. Il permet également au futur enseignant de connaître les cadres législatifs et réglementaires de l'école inclusive ainsi que ses principales structures (ULIS, RASED, SEGPA) et ses partenaires. Il présente les programmes permettant d'accueillir tous les élèves, quels qu'ils soient (PPRE, PAI, PPS, PAP).
7.1.PLC.EG.3.2	Egalité filles garçons Les CM aborderont les inégalités liées au genre et les violences sexistes et sexuelles dans le système éducatif national et dans le contexte polynésien. Les TD seront consacrés aux pratiques pédagogiques égalitaires et à l'éducation à l'égalité, ainsi qu'aux spécificités du numérique en matière de violences sexistes et sexuelles. Cf. document de cadrage, Formation à l'égalité filles-garçons – Cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation. MENJS
8.1.PLC.EG.3	<i>Développement et apprentissages</i> Compétences communes : CC3 - CC4 - CC5 - CC6
8.1.PLC.EG.3.1	Apprentissages scolaires et développement de l'enfant Ce cours permet de connaître les étapes et les concepts fondamentaux de la psychologie et du développement de l'enfant et de l'adolescent. Il porte également sur les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. Il permet au futur enseignant de s'approprier les outils permettant de tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.
7.1.PLC.EG.4 8.1.PLC.EG.4	<i>Construire et développer les apprentissages des élèves</i>
7.1.PLC.EG.4.1	Didactique de l'interdisciplinarité/bivalence
8.1.PLC.EG.4.2	Accompagnement du parcours des élèves

7.2.PLC.EG 8.2.PLC.EG	Praticien réflexif
7.2.PLC.EG.1 8.2.PLC.EG.1	<i>Pratique réflexive</i>
7.2.PLC.EG.1.1 8.2.PLC.EG.1.1	Stage Au semestre 7, cet enseignement vise une première approche des gestes professionnels et des démarches pédagogiques, la découverte du référentiel de compétences de l'enseignant, et la distinction séance/séquence, ainsi que la présentation des outils de la classe : pronotes, progressions, emploi du temps, matériel... Il s'agit aussi d'identifier les renseignements indispensables : PAI et autres dispositifs particuliers, liste d'appel, tableaux de surveillances... Au semestre 8, seront abordées des thématiques spécifiques : séquences, séances, auto-positionnement par rapport au référentiel de compétences, gestion de classe, autorité, différenciation, évaluation.
7.2.PLC.EG.2 8.2.PLC.EG.2	<i>Apprentissage tout au long de la vie</i>
7.2.PLC.EG.2.1 8.2.PLC.EG.2.1	Littéracie numérique Cette formation propose aux étudiants d'acquérir, de façon évolutive, adaptative, critique et créative, une culture numérique générale ainsi qu'une culture numérique spécifique indispensable à l'exercice du métier (cf. compétence 9 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation). La formation articule réflexions éthiques, théoriques et apports pratiques. Elle amène l'étudiant à acquérir des éléments théoriques, issus de la recherche ou de

	<p>lois, lui permettant d'analyser et concevoir des situations d'enseignement-apprentissage dans lesquelles le numérique apporte une plus-value, tant par ses modalités d'utilisation que pour les objectifs pédagogiques et didactiques visés. La formation, de par l'utilisation d'outils et d'applications numériques, donnera des compétences transférables à la mise en œuvre pratique de l'utilisation du numérique dans la classe. Elle pose également les jalons pour acquérir des capacités et des compétences nécessaires à un développement professionnel tout au long de la vie.</p> <p>La formation permet également aux étudiants de s'engager dans une démarche de certification. Les modalités de la certification ainsi que son évaluation seront précisées en début d'année. En attendant la mise en place de nouveaux textes officiels, l'évaluation de la certification s'appuie de façon transitoire sur les compétences du c2i2e comme le précise le BO n°47 du 19/12/2019 sur les compétences numériques dans l'enseignement supérieur. Ces compétences seront mises en regard des compétences du cadre de référence des compétences numériques (BO n°37 du 10 octobre 2019). La formation permettra, lorsque la certification PIX sera mise en place, la reconnaissance et la valorisation de l'acquisition d'une partie des compétences numériques professionnelles figurant dans le cadre de référence des compétences numériques.</p> <p>Objectifs du semestre 7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Acquérir une culture numérique générale – Acquérir une culture numérique spécifique à l'intégration du numérique dans l'enseignement, notamment en matière de droit et de responsabilité professionnelle <p>Objectifs du semestre 8 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Savoir identifier, sélectionner, adapter, produire et partager des ressources numériques pédagogiques – Prendre connaissance des outils numériques et innovants au service de la conception de l'enseignement et de la préparation de l'apprentissage – Concevoir des démarches permettant de développer les compétences numériques des élèves
7.2.PLC.EG.2.2	<p>Recherche documentaire</p> <p>Le cours sera dédié à la maîtrise de la méthodologie de recherche nécessaire à la réalisation du mémoire.</p>

7.3.PLC.EG 8.3.PLC.EG	Recherche
7.3.PLC.EG.1 8.3.PLC.EG.1	<p>Initiation à la recherche</p> <p>Au semestre 7, l'objectif principal du cours est de familiariser les étudiants avec la recherche dans le champ de l'apprentissage et de l'éducation en lien avec le secondaire et ses préoccupations actuelles. Les recherches présentées seront discutées à la lumière des approches le plus souvent convoquées par la recherche en éducation, notamment les approches didactiques, psychologiques, sociologiques, linguistiques... Une attention particulière sera accordée à la problématique de ces recherches, à leur ancrage théorique et aux 7 protocoles de recherche utilisés.</p> <p>Évaluation : Un travail encadré de recherche (TER) permettra aux étudiants de réaliser une synthèse des travaux présentés (à partir d'un modèle donné) et d'identifier la thématique qui les préoccupe et qui pourra être développée par la suite dans le TER du S8 et dans le mémoire de M2 ; cette thématique devra être accompagnée d'une première bibliographie sur le sujet choisi (bibliographie réalisée à partir des recommandations reçues dans le cours de recherche documentaire).</p> <p>Au semestre 8, en se basant sur des recherches en éducation référant aux problématiques de l'enseignement secondaire, les discussions porteront sur la cohérence entre la question de recherche, le choix méthodologique, l'analyse des résultats et les discussions finales. Seront approfondis les outils de recueil des données. En se basant sur le TER du semestre 7, notamment</p>

	sur la thématique choisie, les étudiants identifieront une question de recherche et le protocole méthodologique pour y répondre ; un travail collaboratif, en groupe restreint, leur permettra de concevoir des outils méthodologiques adaptés à leur problématique.
--	--

7.4.PLC.EG 8.4.PLC.EG	Enseigner en milieu interculturel
<i>7.4.PLC.EG.1</i> <i>8.4.PLC.EG.1</i>	<i>Langue vivante étrangère ou régionale au choix :</i>
7.4.PLC.EG.1a 8.4.PLC.EG.1a	Reo Tahiti Prérequis : il est souhaitable que des étudiants souhaitant intégrer la formation MEEF 2 possède un bagage linguistique et culturel de base relevant du niveau A1 voir A2 en langues polynésiennes. Objectifs : Viser la maîtrise du niveau A2 du CECRL Découvrir des compétences professionnelles en matière d'enseignement des langues et culture polynésiennes. Enrichir les compétences et connaissances linguistiques, littéraires et civilisationnelles. Développer les capacités dans les cinq domaines d'activités langagières (compréhension de l'écrit et de l'oral, production de l'écrit et de l'oral, interaction orale).
7.4.PLC.EG.1b 8.4.PLC.EG.1b 7.4.PLC.EG.1c 8.4.PLC.EG.1c 7.4.PLC.EG.1d 8.4.PLC.EG.1d	Anglais ou Espagnol ou Mandarin L'objectif de cette unité d'enseignement est de renforcer les compétences linguistiques des participants (voir CECRL niveau B2) en utilisant des situations qu'ils peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne et professionnelle. L'approche pédagogique utilisée vise à permettre la pratique de la langue par le biais de discussions, de simulations et de jeux de rôle adaptés à la formation des adultes. Cette unité d'enseignement s'inscrit dans la continuité de la S7 et partage des objectifs similaires. L'objectif de cette unité d'enseignement est de renforcer les compétences linguistiques des participants (voir CECRL niveau B2) en utilisant des situations qu'ils peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne et professionnelle. Cette unité vise à multiplier la variété des situations pour pratiquer les compétences linguistiques acquises en S7 et à fournir des occasions de réinvestir ces compétences pour les consolider.
8.4.PLC.EG.2	Interculturalité Ce cours a pour visée la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle en Polynésie française pour une pratique pédagogique contextualisée : connaissance du contexte et des concepts.

7.5.PLC.EG 8.5.PLC.EG	Contexte professionnel
7.5.PLC.EG.1	Les valeurs de la République Compétences : CC1 - CC2 - CC6 Thématiques travaillées : <ul style="list-style-type: none"> – les valeurs et principes de l'école républicaine : liberté, égalité, fraternité, solidarité, mixité, gratuité ; – laïcité et fait religieux ; – droits et devoirs des enseignants
7.5.PLC.EG.2	Les systèmes éducatifs Compétences : CC2 - CC5 Thématiques travaillées : <ul style="list-style-type: none"> – l'organisation et les enjeux du Système éducatif – la place de l'école et ses missions, les politiques éducatives – l'organisation générale des enseignements, cycles, programmes et socle commun, une démarche curriculaire

	– l'évaluation du système éducatif, inégalités de réussite et comparaisons internationales
7.5.PLC.EG.3	<p>Coopération au sein d'une communauté éducative</p> <p>Les objectifs de cet enseignement sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> – se familiariser avec le fonctionnement d'un lycée et d'un collège dans son ensemble ; – identifier les acteurs de la communauté éducative et de son environnement, les instances : conseil d'administration et autres instances pédagogiques. – inscrire son action dans le cadre du projet d'établissement : bilan, diagnostic, choix d'une stratégie et élaborer un plan d'action
8.5.PLC.EG.1	<p>Sociologie et inégalités d'apprentissages</p> <p>Compétences : CC4 - CC5 - CC6</p> <p>Thématiques travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> – démocratisation, inégalités de réussite scolaire et milieu d'origine ; mixité sociale ; le rapport aux familles – prévention de l'illettrisme

M2

9.1.PLC.EG 10.1.PLC.EG	Pilote de son enseignement
9.1.PLC.EG.1	<i>Disciplinaire</i>
9.1.PLC.EG.1.1 9.1.PLC.EG.1.2a 9.1.PLC.EG.1.2b	<p>Fondamentaux de l'économie, du droit et du management Fondamentaux du marketing, du commerce et de la vente Fondamentaux de la gestion, de la comptabilité et de la finance</p> <p>Ces UE (sur 3 semestres S7, S8 et S9) doivent permettre à l'étudiant l'acquisition des savoirs disciplinaires nécessaires à la préparation des épreuves de concours suivantes : épreuve écrite disciplinaire et épreuve écrite disciplinaire appliquée spécifique à l'option choisie du CAPET et CAPLP d'Economie Gestion.</p> <p>Elles doivent également permettre au futur enseignant de maîtriser et d'approfondir sa discipline de manière à faciliter son entrée dans le métier et à permettre son intervention en classe. Le futur enseignant doit développer une expertise dans les contenus dont il aura la charge d'enseignement. L'ensemble des étudiants suivra donc un tronc commun en fondamentaux de l'économie, du droit et du management. Puis un volume horaire spécifique sera dédié à l'option de concours choisie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fondamentaux du marketing, du commerce et de la vente pour la préparation du CAPET option marketing et du CAPLP option commerce et vente - Fondamentaux de la gestion, de la comptabilité et de la finance pour la préparation du CAPET organisation et gestion des ressources humaines ou CAPET comptabilité finance et du CAPLP option gestion et administration.
9.1.PLC.EG.2	<i>Didactique</i>
9.1.PLC.EG.2.1 9.1.PLC.EG.2.2a 9.1.PLC.EG.2.2b	<p>Didactique appliquée à l'économie, au droit et au management Didactique appliquée au marketing, au commerce et à la vente Didactique appliquée à la gestion, à la comptabilité et à la finance</p> <p>Ces UE sur 3 semestres (S7, S8 et S9) permettent la compréhension des programmes et référentiels attachés à l'option choisie ou en lien avec celle-ci dont les programmes d'économie, de droit et de management. Ces UE visent la préparation à l'épreuve de leçon du CAPET et CAPLP. Elles permettent également aux étudiants de développer leurs compétences pédagogiques grâce à la mise en œuvre de démarches de conception et d'animation de séances prenant en compte des contextes d'enseignement variés. Elles doivent permettre à l'étudiant de mener une réflexion sur les programmes et sur leur mise en œuvre dans le cadre d'une progression des apprentissages.</p>

	<p>Elles visent donc l'acquisition des compétences pédagogiques nécessaires à la pratique du métier d'enseignant d'Economie Gestion en lycée technologique ou professionnel, en cycle terminal et en BTS.</p> <p>En plus d'un tronc commun obligatoire en didactique appliquée à l'économie, au droit et au management, les étudiants de Master auront le choix entre 2 spécialités correspondant à l'option du concours choisie. Ainsi ils suivront l'UE au choix de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Didactique appliquée au marketing, au commerce et à la vente - Didactique appliquée à la gestion, à la comptabilité et à la finance
10.1.PLC.EG.1 10.1.PLC.EG.2	<i>Disciplinaire et Didactique</i>
10.1.PLC.EG.1.1 10.1.PLC.EG.2.1	<p>Compléments disciplinaires</p> <p>Ces compléments visent la préparation à l'épreuve d'entretien des concours. Celle-ci porte à la fois sur la motivation du candidat et sa projection dans le métier. Elle vise également à évaluer son aptitude à s'approprier les valeurs de la République, à les faire connaître et les faire partager. Ainsi l'étudiant devra apporter son analyse à deux situations, l'une d'enseignement et l'autre de vie scolaire.</p> <p>Cette préparation à l'épreuve d'entretien intervient en fin de formation (S10) afin de permettre l'appropriation par le futur candidat lauréat de l'ensemble des enseignements dispensés et leur sollicitation à l'occasion de cette épreuve.</p> <p>Celui-ci doit effectivement construire sa propre démarche pédagogique à l'aide de l'ensemble des informations et outils proposés tout au long des deux années de Master.</p>
9.1.PLC.EG.3 10.PLC.EG.3	<p><i>Développement et apprentissages</i></p> <p>Compétences : CC3 - CC4 - CC5 - CC6</p>
9.1.PLC.EG.3.1	<p>Apprentissages scolaires</p> <p>Ce cours traite des méthodes pédagogiques et des didactiques qui permettent de rendre explicites, pour les élèves, les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages. Il permet au futur enseignant de favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et de créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. Il aborde les thématiques cruciales de la pédagogie différenciée (différenciation pédagogique), de l'apprentissage coopératif et de l'évaluation.</p>
10.1.PLC.EG.3.1	<p>Postures et gestes professionnels</p> <p>Ce cours traite des postures et des gestes professionnels qui permettent de favoriser le climat scolaire et de lutter contre l'échec et les violences scolaires. Il porte sur les thématiques essentielles de l'autorité pédagogique, de la gestion du groupe classe, de la contextualisation des enseignements et de l'accompagnement de l'élève vers son autonomie.</p>
9.1.PLC.EG.4 10.1.PLC.EG.4	<p><i>Enjeux sociétaux</i></p> <p>Compétences communes : CC1 - CC2 - CC3 - CC4 - CC5 - CC6 - CC7 - CC8 - CC9 - CC10 - CC11 - CC12 - CC13 - CC14</p>
9.1.PLC.EG.4.1 10.1.PLC.EG.4.1	<p>Ecole inclusive</p> <p>S9 Connaître les élèves à besoins éducatifs particuliers Contenus : Ce cours porte sur les troubles des apprentissages, sur l'autisme et les troubles du développement, sur les troubles du langage et les troubles du comportement.</p> <p>S10 École inclusive et adaptation des pratiques Contenus : Ce cours traite de l'identification des besoins éducatifs particuliers et des réponses pédagogiques (adaptation pédagogique) afin de prendre en compte la diversité des élèves. Il porte également sur la déficience intellectuelle et l'accueil des élèves porteurs de cette déficience.</p>

9.1.PLC.EG.4.2	Egalité filles garçons Cet enseignement a pour objectifs la connaissance de la pédagogie égalitaire et l'éducation à l'égalité : analyse de pratiques et approfondissement, y compris en ce qui concerne les enjeux numériques de ces objets d'étude. Cf. document de cadrage, Formation à l'égalité filles-garçons – Cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation. MENJS
9.1.PLC.EG.5	<i>Construire et développer les apprentissages des élèves</i>
9.1.PLC.EG.5.1	Autorité/gestion de classe

9.2.PLC.EG 10.2.PLC.EG	Praticien réflexif
9.2.PLC.EG.1 10.2.PLC.EG.1	<i>Pratique réflexive</i>
9.2.PLC.EG.1.1 10.2.PLC.EG.1.1	Stage Pas d'enseignement. L'évaluation se fera au travers des visites de stage effectuées par les tuteurs INSPE, dont certaines en collaboration avec le tuteur de terrain.
9.2.PLC.EG.1.2 10.2.PLC.EG.1.2	Analyse de pratique Cet UE vise l'acquisition du cadre de l'analyse de pratiques. Il s'agit de développer la capacité du futur enseignant à questionner individuellement et collectivement sa pratique et à mobiliser des savoirs de recherches pour analyser des aspects précis de son enseignement et leurs impacts sur les élèves : études de cas, GEASE, analyse de situations concrètes, alloconfrontation. Thématiques : empathie, autorité, gestion de conflits, relation avec les parents, la motivation, la posture d'enseignant, le référentiel de compétences, faire parler les élèves.
9.2.PLC.EG.2 10.2.PLC.EG.2	<i>Apprentissage tout au long de la vie</i>
9.2.PLC.EG.2.1 10.2.PLC.EG.2.1	Littéracie numérique Cette formation propose aux étudiants d'acquérir, de façon évolutive, adaptative, critique et créative, une culture numérique générale ainsi qu'une culture numérique spécifique indispensable à l'exercice du métier (cf. compétence 9 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation). La formation articule réflexions éthiques, théoriques et apports pratiques. Elle amène l'étudiant à acquérir des éléments théoriques, issus de la recherche ou de lois, lui permettant d'analyser et concevoir des situations d'enseignement-apprentissage dans lesquelles le numérique apporte une plus-value, tant par ses modalités d'utilisation que pour les objectifs pédagogiques et didactiques visés. La formation, de par l'utilisation d'outils et d'applications numériques, donnera des compétences transférables à la mise en œuvre pratique de l'utilisation du numérique dans la classe. Elles posent également les jalons pour acquérir des capacités et des compétences nécessaires à un développement professionnel tout au long de la vie. La formation permet également aux étudiants de s'engager dans une démarche de certification. Les modalités de la certification ainsi que son évaluation seront précisées en début d'année. En attendant la mise en place de nouveaux textes officiels, l'évaluation de la certification s'appuie de façon transitoire sur les compétences du c2i2e comme le précise le BO n°47 du 19/12/2019 sur les compétences numériques dans l'enseignement supérieur. Ces compétences seront mises en regard des compétences du cadre de référence des compétences numériques (BO n°37 du 10 octobre 2019). La formation permettra, lorsque la certification PIX sera mise en place, la reconnaissance et la valorisation de l'acquisition d'une partie des compétences numériques professionnelles figurant dans le cadre de référence des compétences numériques. Objectifs du semestre 9 :

	<ul style="list-style-type: none"> – Concevoir des démarches permettant de développer les compétences numériques des élèves – Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre de situations encapacitantes et émancipatrices pour les élèves par leur usage autonome d'outils et applications numériques de manière éthique, responsable, critique et créative – Intégrer la création numérique aux dispositifs de médiation et d'évaluation des savoirs et compétences <p>Objectifs du semestre 10 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre de situations encapacitantes et émancipatrices pour les élèves par leur usage autonome d'outils et applications numériques de manière éthique, responsable, critique et créative – Concevoir des démarches permettant de développer les compétences numériques des élèves – Intégrer des démarches évolutives et adaptatives afin d'interagir et de se former dans son environnement professionnel tout au long de la vie
--	---

9.3.PLC.EG 10.3.PLC.EG	Recherche
9.3.PLC.EG.1 10.3.PLC.EG.1	<p>Savoirs de recherche</p> <p>Ce cours se propose de présenter la grande richesse thématique et méthodologique de la recherche en éducation. Les étudiants seront familiarisés avec les préalables épistémologiques de ce type recherche. Seront discutées les spécificités des écrits scientifiques de type recherche théorique vs empirique. Afin d'aider les étudiants dans l'élaboration de la note d'avancement, seront abordés les principales théories et concepts mobilisés dans la recherche en éducation ainsi que les modèles théoriques les plus connus. Une attention particulière sera accordée aux liens entre la recherche et la pratique professionnelle : la réflexion portera sur les liens entre les questionnements professionnels problématisés, cadrés d'un point de vue épistémologique et étayés d'éléments empiriques pertinents. Une partie du cours (3h environ) sera dédiée à la maîtrise de la méthodologie de recherche nécessaire à la réalisation du mémoire.</p> <p>En prolongement des contenus du premier semestre, et en vue d'alimenter la réflexion sur le mémoire, au S10 seront discutés plusieurs modèles théoriques d'interprétation des données ainsi que la démarche d'élaboration d'un modèle théorique d'analyse. A partir des articles scientifiques, seront discutées la diversité du matériel de recherche et, de manière comparative, les analyses pratiquées sur ces données et le type d'interprétation privilégiée. En complément méthodologique (environ 6h) seront abordées les questions de triangulation de la recherche et de saturation des données. Des éléments liés à la soutenance seront également discutés.</p>
10.3.PLC.EG.2	<p>Mémoire</p> <p>Les mémoires de recherche de Master 2 MEEF peuvent être dirigés par un enseignant chercheur HDR, par un enseignant-chercheur non HDR, par un enseignant qualifié aux fonctions de maître de conférences ou encore codirigés par un enseignant-chercheur et un enseignant agrégé ou certifié de l'INSPE/UPF, spécialiste de la didactique.</p> <p>Dans le parcours MEEF 2, le choix du sujet de mémoire aura un contenu à la fois disciplinaire et de recherche, en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Il pourra s'agir d'un sujet de didactique générale ou de didactique appliquée à la discipline.</p> <p>Le mémoire finalisé comptera 50 pages de texte, auxquelles s'ajouteront les annexes et les autres éléments paratextuels nécessaires. Le cahier de charges de l'INSPE de la Polynésie française émet les exigences usuelles de la recherche en éducation : expliciter le questionnement à l'origine du mémoire, identifier la problématique et formuler les hypothèses, situer sa problématique dans un</p>

	cadre théorique de référence, expliciter la méthodologie, analyser les effets et résultats, les implications pédagogiques, réaliser une synthèse. Le mémoire sera évalué sur l'écrit final et sur la soutenance.
--	---

9.4.PLC.EG 10.4.PLC.EG	Enseigner en milieu interculturel
9.4.PLC.EG.1 10.4.PLC.EG.1	<i>Langue vivante étrangère ou régionale au choix :</i>
9.4.PLC.EG.1a 10.4.PLC.EG.1a	Reo Tahiti Objectifs : Viser la maîtrise du niveau B1 du CECRL Découvrir des compétences professionnelles en matière d'enseignement des langues et culture polynésiennes. Enrichir les compétences et connaissances linguistiques, littéraires et civilisationnelles. Développer les capacités dans les cinq domaines d'activités langagières (compréhension de l'écrit et de l'oral, production de l'écrit et de l'oral, interaction orale).
9.4.PLC.EG.1b 10.4.PLC.EG.1b 9.4.PLC.EG.1c 10.4.PLC.EG.1c 9.4.PLC.EG.1d 10.4.PLC.EG.1d	Anglais ou Espagnol ou Mandarin Cette unité d'enseignement vise le renforcement linguistique visant la maîtrise de la langue au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues et le développement de la compétence professionnelle relative à l'utilisation de la langue vivante étrangère dans les situations exigées par le métier. Dans la continuité du semestre 9, il s'agit de travailler le renforcement linguistique visant la maîtrise de la langue au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues et le développement de la compétence professionnelle relative à l'utilisation de la langue vivante étrangère dans les situations exigées par le métier.
9.4.PLC.EG.2	Interculturalité Ce cours a pour visée la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle en Polynésie française pour une pratique pédagogique contextualisée : exploration d'activités pédagogiques qui relèvent des « approches plurielles ».

9.5.PLC.EG	Contexte professionnel
9.5.PLC.EG.1	Ethique et déontologique Compétences : CC6 Thématiques travaillées : <ul style="list-style-type: none"> – l'engagement professionnel – lutter contre le harcèlement scolaire – installer les élèves dans une relation de confiance et de bienveillance
9.5.PLC.EG.2	Coopération au sein d'une communauté éducative Les objectifs de cet enseignement sont : <ul style="list-style-type: none"> – se familiariser avec le fonctionnement des établissements scolaires dans leur ensemble ; – identifier les acteurs de la communauté éducative et de son environnement, les instances : conseil d'administration et les autres instances pédagogiques. – inscrire son action dans le cadre du projet d'établissement : bilan, diagnostic, choix d'une stratégie et élaborer un plan d'action